



Procès-Verbal de la Commission Départementale de l'Arbitrage SEANCE PLENIERE

Réunion du 12 novembre 2024

Au siège du District de Football des Côtes d'Armor à Ploufragan.

Président CDA : DARCEL Dominique

Membres présents : Mesdames GUILLAUME Anaïs et PAUL Audrey, Messieurs ALLIOU Loïc, ANTOINE Jean-François, BERNARD Alain, BOUTRUCHE Jean-François, CONAN Loïc, COSSON Pascal, DARCEL Fabien, DUVAL Benoit, GUEHENNEUC Rodolphe, HELBERT Alain, JEGOU Benoit, LE BRICON Bruno, LE HEGARAT Jean-Luc, MONFORT Gilles, MORGAND Damien, PEREE Mickaël, PIRIOU Jean-François, RAULIC Mathieu, ROBIN Ludovic, ROUAUX Nicolas, TESSIER Laurent et URVOIT Dominique.

Membres excusés : BEUREL Clément, BRIAND Thierry, LE HUIDOUX Jacky et TREMEL Pierre.

Condoléances

- La Commission présente ses sincères condoléances à la famille de Ludovic ROBIN Ludovic pour le décès de son père.

Courriers Arbitres

- LE FAUCHEUR Stéphane : Indisponibilité jusqu'au 31 12 2024 (certificat médical)
- SAMSON Steve : Indisponibilité jusqu'au 01 12 2024 (certificat médical)
- SAUVAGE Guillaume : La Commission maintient son classement pour donner suite à son absence répétée n'ayant pu être observé qu'une seule fois.
- HERNIO Louison : La commission n'accède pas à sa demande.
- Rencontre D1 : ALLINEUC JS - PLOUGUENAST FC LIE du 22/09/2024 : La Commission prend connaissance des rapports demandés.
- Courrier de Cedric Grebert concernant la rencontre ALLINEUC JS et PLOUGUENAST FC LIE : La Commission prend note.
- Courrier de Gilbert Guillot concernant la rencontre ALLINEUC JS et PLOUGUENAST FC LIE : La Commission prend note et demande au responsable de désignation de prendre contact avec lui

Demandes de remboursement arbitres

- PONTILLO Cédric : La Commission accorde le remboursement et transmet le dossier au secrétariat pour pour suite à donner.
- GADEL Frédéric : En attente de décision du Comité de Direction.
- RUZIC Olivier : En attente de décision du Comité de Direction.
- HILLION Gurban : En attente de décision du Comité de Direction.
- ARZUL Jérémy : En attente de décision du Comité de Direction.

La Commission rappelle que toute demande de remboursement doit être accompagnée d'une feuille de frais conforme correspondante à la demande. Ces demandes de remboursement sont à télécharger sur le site du District, rubrique « Arbitrage ».

La Commission rappelle également que le secrétariat n'a pas vocation à répondre aux demandes individuelles concernant des informations données dans les stages et les réunions de secteur.

Indemnité kilométrique arbitres

Erreur administrative transmise au Comité de Direction concernant le forfait d'indemnités kilométriques dans le livret de début de saison.

Courrier club

- PLEDRAN FUTSAL CLUB : La Commission prend note et demande au responsable futsal de prendre contact avec l'arbitre.

Stage du 11 Novembre

- Arbitres présent 69.
- **Rattrapage le 15 12 24.**
- La Commission adresse ses remerciements aux encadrants.

CDA Jeunes

- La prochaine réunion se tiendra le 26 novembre 2024 à 18h30.
- Le stage des Jeunes Arbitres aura lieu le 8 décembre prochain.
- Le Stage Inter District des Jeunes Arbitres aura lieu le 17 novembre prochain.

CDA Féminines

- Le stage se tiendra le 8 décembre 2024.

Futsal

- Le stage futsal s'est tenu le 18 octobre 2024.
- La formation initiale à l'arbitrage futsal aura lieu le 11 janvier 2025.
- Passage à deux arbitres sur les rencontres de D1et Coupe Départementale.
- La Commission rappelle les conditions de l'Art 43 pour la couverture du club :

« Article 43 Arbitres de Futsal :

Les clubs peuvent mettre à la disposition de leur District ou Ligue des arbitres ayant demandé à ne diriger que des rencontres de Futsal.

Ces arbitres doivent répondre aux prescriptions du présent Statut et peuvent couvrir leur club, qu'il s'agisse d'un club spécifique de Futsal ou non.

Ils ne peuvent couvrir un club libre que sous réserve qu'ils aient dirigé au minimum 12 rencontres de Foot Libre (hors Foot Entreprise).

Un arbitre peut être considéré comme arbitre de Futsal, même s'il arbitre également des rencontres de Football Libre, dès lors qu'il a arbitré un minimum de 10 rencontres Futsal sur la saison. En tout état de cause, dans cette situation, l'arbitre n'est comptabilisé qu'une seule fois en vue de couvrir son club.

Journée de l'Arbitrage

- Samedi 9/11/24 en National 2 : DINAN-LEHON FC / STADE BRIOCHIN
Organisation : Le Bihan Maxime, Président du District et Guehenneuc Rodolphe, membre de la CDA.

Promotion de l'Arbitrage

- Dimanche 10/11/24 en R2 : LOUDEAC OSC / PLOUFRAGAN FC
Organisation Rouaux Jean-Michel et Urvoit Dominique.
- Dimanche 17/11/24 en Coupe de France : PAIMPOL STADE FC / STADE BRIOCHIN
Organisation Conan Loïc avec un arbitre du club.
- Dimanche 01/12/24 en R1 : LAMBALLE FC / SENE FC
Organisation Labbe Alain avec un élu.

Absence d'arbitre sur rencontre

- Raphael Flament : Prévenir le responsable de secteur pour un éventuel remplacement
- Hugo Boutruche : soucis de compte FFF.

Suivi arbitre

- HELM Loan : convocation en CDA le 10 DECEMBRE à 18 H 30 pour exposer ses projets

Point sur les effectifs

- **Effectif : 287**
- Renouvellements : 2
- Mutations arrivées : 0
- Mutations départs : 0

Effectif au 12/11/2024 : 289

Validation de trios

Transmis au Comité de Direction

Monsieur	BETHGNIES	Alexandre	Monsieur	GARIN	Kelian
Monsieur	BUAN	Frederic	Monsieur	GESRET	Mickael
Monsieur	CORREIA DIAS	Manuel	Monsieur	NAGAT	Gaetan
Monsieur	LE FAUCHEUR	Stephane	Monsieur	SELEMANI	Moussa

Monsieur	BOUTIER	Laurent	Monsieur	TOPPINARD	Patrice
----------	---------	---------	----------	-----------	---------

Prochaine réunion de la Commission des Arbitres le 10 décembre 2024 à 18H30.

Président de la CDA
Dominique DARCEL

Secrétaire de CDA
Loic CONAN

Secrétaire de Séance
Jean-Luc Le Hagarat